

Mise en œuvre du ZAN

Définir l'artificialisation et la mesurer

Fabienne Marseille - CEREMA

Journée d'échanges techniques

Définir l'artificialisation en lien avec le ZAN

Stabiliser une définition de l'artificialisation et corollairement de la désartificialisation afin de :

- légiférer sur l'artificialisation des sols,
- renforcer la prise en compte de l'enjeu de sobriété foncière :
 - ✓ dans les documents de planification,
 - ✓ dans les autorisations de projet,

Mesurer l'atteinte de l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN).

- Articulation nécessaire avec les outils de mesure utilisés par l'observatoire national de l'artificialisation.



La définition de l'OENAF de la consommation foncière

Définition actuelle de la consommation foncière :

- Surfaces retirées de leur état naturel, forestier ou agricole qu'elles soient bâties, revêtues ou non.



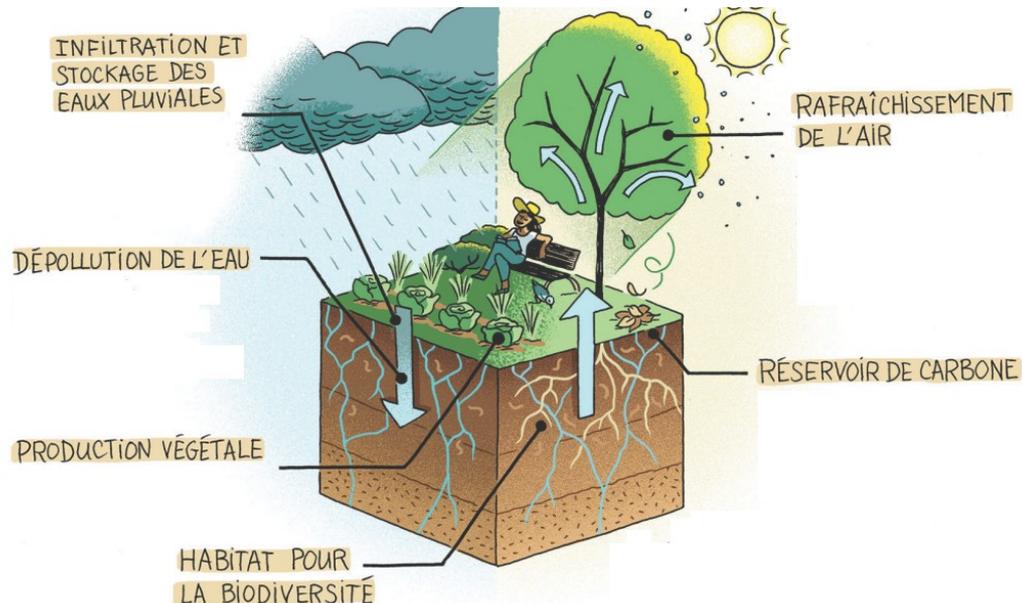
Préciser les contours de l'artificialisation notamment dans l'enveloppe urbaine et en périphérie pour permettre :

- une mesure fine du phénomène, l'évaluation des projets d'aménagement, la mise en œuvre de la séquence ERC, le dimensionnement des mesures compensatoires,
- l'évaluation des projets de dés-artificialisation, compensation.



La définition de l'OENAF de la consommation foncière

Cette définition qui a pour but de protéger les espaces NAF ne permet pas de préserver les sols urbains répondant à des enjeux essentiels



Axer la définition de l'artificialisation sur les sols et leur fonctionnement

Les fonctions du sol sont essentielles au fonctionnement de nos écosystèmes naturels ou anthropisés

Les fonctions à préserver :

fonctions écologiques

- Production de biomasse
- Stockage, filtration et transformation des éléments nutritifs et de l'eau
- Habitat pour la biodiversité
- Stockage de carbone
- Conservation du patrimoine géologique et architectural
- Support de la plupart des activités humaines
- Fourniture de matières premières



Plusieurs variantes autour d'une définition

Option de définition :

« Est considéré comme artificialisé un sol dont l'occupation ou l'usage affectent durablement tout ou partie de ses fonctions. Les surfaces de pleine terre ne sont pas considérées comme artificialisées »

Réflexion autour de trois types d'espaces :
Artificialisés/ Intermédiaires/Non artificialisés

→ Loi convention citoyenne pour le climat



Mesurer l'artificialisation : l'observatoire national

Suivre la trajectoire ZAN

- Cadre : le Plan biodiversité
- Suivi annuel chiffré de la consommation d'espaces

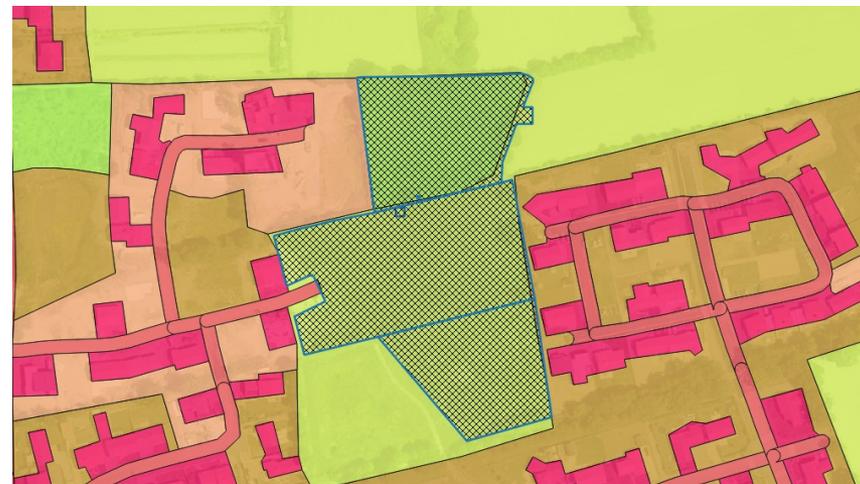
Les données

- Actuellement les fichiers fonciers
- A terme : fichiers fonciers et OCSGE (IGN)

Le portail

<https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/>

- Accès aux données et analyses
- Ressources
- En cours : élargissement à l'ensemble du sujet artificialisation



Pistes de réflexion

Des enjeux à différentes échelles :

- Locale - imperméabilisation, compaction, modification du cycle de l'eau, pollution...
- Territoire - étalement urbain, fragmentation des espaces, réduction des espaces NAF...

Compléter le suivi de l'artificialisation par des indicateurs permettant de couvrir l'ensemble des enjeux :

- Réversibilité des aménagement,
- Pratiques agricoles....
- Classement des différents espaces / définition...

Suivre en parallèle artificialisation et consommation des espaces NAF





Contact et site internet

<https://www.cerema.fr/fr>
fabienne.marseille@cerema.fr



Journée d'échanges techniques
Désartificialisation : le génie écologique au service des sols et de la biodiversité
5 novembre - Paris